



Reflets d'Achères-la-Forêt

n°46



Inauguration du Gahlyon, nouveau restaurant achérois !

BUDGET

Mieux comprendre le
budget communal
p. 6

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Demandez le
programme !
p. 13

VIE ASSOCIATIVE

Un début d'année
riche et varié !
p. 15

Chères Achéroises, chers Achérois,



Au lendemain d'une belle fête de la Saint-Jean très réussie, notre commune a été touchée par un incendie de grande ampleur, qui a ravagé plusieurs hectares de culture d'un agriculteur Achérois. En cette période de moisson, le risque est présent partout et décuplé par les fortes chaleurs. Fort heureusement, les interventions rapides des Sapeurs-Pompiers et la coordination efficace avec la Gendarmerie ont permis de maîtriser le feu.

Nous apportons tout notre soutien aux personnes dont les biens matériels ont été touchés, et je tiens à remercier très sincèrement la mobilisation de tous, corps d'Etat, habitants et tout particulièrement nos agriculteurs, qui sont venus en renfort avec leurs engins pour retourner la terre, couper le feu et aider au transport de l'eau. J'en profite pour remercier mes adjointes et conseillères municipales, toujours présentes à mes côtés dans les bons comme dans les moins bons moments. Réactivité, sang-froid et connaissance du terrain ont permis de clore cet épisode sans déplorer de victimes corporelles.

Ce que nous avons vécu et la mobilisation de tous illustrent parfaitement le vivre ensemble cher à notre village et la force du collectif : après une crise sanitaire compliquée, notre commune a retrouvé son dynamisme, et je rencontre souvent des personnes qui nous félicitent pour toutes les actions mises en place. De nombreuses initiatives voient le jour et participent à cette belle dynamique : des associations très actives, qui proposent des animations régulières et fédératrices tout au long de l'année ; l'ouverture récente du restaurant Le Gahlyon, qui apporte une nouvelle offre de convivialité et de gastronomie. Sans oublier Fabien, notre pizzaiolo ambulant. Ces initiatives sont de véritables atouts pour notre village.

Mais pour que ces projets perdurent et continuent à rayonner, ils ont besoin de vous. Sans l'implication des habitants, sans l'énergie collective, rien ne peut vraiment fonctionner. Le vivre ensemble, c'est une richesse, mais c'est aussi une responsabilité partagée. Je compte sur vous et vous souhaite un bel été reposant et ressourçant.

Vanessa PIEL,
Maire d'Achères-la-Forêt

P. 3	EN BREF
P. 4	RETOUR EN IMAGES
P. 6	VIE DÉMOCRATIQUE ET MUNICIPALE
P. 9	ENVIRONNEMENT
P. 10	CADRE DE VIE ET TRAVAUX
P. 12	PATRIMOINE ET CULTURE
P. 14	JEUNESSE
P. 15	VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION
P. 18	VIE LOCALE

Déjections canines : un geste simple

La municipalité rappelle à tous les propriétaires de chiens l'importance de **ramasser les déjections** de leurs animaux, en particulier aux abords de l'école et sur le parcours sportif. Ces lieux très fréquentés par les enfants et les promeneurs doivent rester propres et accueillants pour tous. Merci de votre vigilance et de votre civisme !



Collecte des ordures : rappel des ramassages



Les jours de collecte ont été modifiés : un mardi sur deux (semaines paires) pour les conteneurs jaunes et tous les vendredis pour les conteneurs marrons. Vous trouverez des points d'apport volontaire pour le verre rue du Canapé, rue de la Croix-St-Antoine et sur la place de la Mairie (avec également une borne pour le textile). En dehors de ces jours, les conteneurs doivent être rentrés dans vos propriétés.

Drone : pour une bonne utilisation

Les drones de loisir sont de plus en plus utilisés. Leur usage est encadré par la réglementation. Pour la sécurité de tous, il est interdit de faire voler un drone :

- au-dessus de l'agglomération et des zones habitées,
- à proximité des personnes sans leur consentement,
- au-dessus de 120 mètres d'altitude,
- de nuit ou hors vue directe du pilote.



Cimetière : procédure de reprise de concessions



La mairie a commencé la procédure de reprise des concessions arrivées à échéance.

La liste des concessions concernées est affichée en mairie et sur les entrées du cimetière ainsi que devant chaque tombe. Une deuxième partie des concessions à reprendre sera bientôt affichée. Si vous êtes propriétaire d'une concession funéraire et que celle-ci risque d'être concernée, il est impératif de vous manifester.

Moto et 17 tournants : alerte

Avec le retour des beaux jours, les motos sont de sortie et viennent régulièrement fréquenter les 17 virages entre Arbonne et Achères. Face aux nuisances sonores et aux problèmes de sécurité routière, la maire Vanessa Piel a envoyé un courrier au Sous-préfet Thierry Mailles et a échangé à plusieurs reprises avec la Gendarmerie. Des contrôles sont programmés plus régulièrement et une réflexion avec les services de l'Etat est espérée.



RETOUR EN IMAGES

Cérémonie des vœux

Le 21 janvier dernier, vous avez été nombreux à participer aux vœux de la Municipalité. Un moment convivial qui a permis aux élus de vous présenter un bilan de l'année écoulée et les grands projets pour l'année 2025. Après un discours de la Maire, Vanessa Piel, le Président de la Communauté d'Agglomération Pascal Gouhory, la Vice-présidente du Département Béatrice Rucheton et le Député Frédéric Valletoux ont chacun pris la parole pour partager les initiatives, projets et avancées concernant notre territoire. La soirée s'est poursuivie autour d'un buffet et de quelques pas de danse !



Fête des Jeunes : une soirée pour nos Achérois

La deuxième édition de la Fête des jeunes organisée par la mairie a eu lieu le 8 février.

Et cette année encore, nos jeunes collégiens et lycéens Achérois ont répondu présents !

De la musique, des rires, des jeux et des babyfoots, des croque-monsieurs, des pizzas, des crêpes (et quelques bonbons), une autorisation de sortie jusqu'à minuit : il n'en fallait pas plus pour que les 37 jeunes passent une bonne soirée et nous demandent déjà de réitérer l'année prochaine.

Merci pour vos sourires et votre bonne humeur, ce fut un plaisir de vous faire plaisir !



Journée festive avec le Banquet des aînés



Début avril, une cinquantaine de personnes a répondu présente à l'invitation municipale pour le Banquet des aînés, accueillie par une partie des élus Achérois.

Un moment convivial toujours fort apprécié, par les invités mais également par les hôtes !

Autour d'un bon repas préparé par La Maison Courreges de Melun et au son des musiques du cabaret trio de Pascale Gamonal, ce moment est aussi l'occasion de mettre à l'honneur les doyens de l'assemblée : bravo à Marilyn Morot et à Charles Demangeat (centenaire !)

Commémoration du 8 mai

Le conseil municipal, les anciens combattants, les Jeunes Sapeurs-Pompiers de La Chapelle-la-Reine (dont 2 Achérois) et de nombreux Achérois se sont retrouvés le 8 mai pour célébrer le 80e anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale.

La cérémonie a débuté par un passage au cimetière afin que les enfants présents déposent une fleur sur la tombe de chaque citoyen mort pour la France, en signe de souvenir de leur courage.

La cérémonie s'est poursuivie au Monument aux Morts pour rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui se sont battus pour préserver nos libertés.



RETOUR EN IMAGES

Dimitri Naïditch envoûtant !

Une centaine de personnes est venue assister au concert proposé par le célèbre et talentueux pianiste achérois Dimitri Naïditch dans l'église Sainte-Fare ! 1h30 de concert dynamique et surprenant, à partir d'un répertoire varié allant de Bach à Gainsbourg, avec de belles improvisations ! Les spectateurs ont eu le privilège d'écouter une composition à quatre mains avec sa femme, que vous pourrez retrouver sur son prochain album (enregistré en grande partie dans notre église, la semaine qui a suivi le concert).



Représentation théâtrale à l'école

Jeudi 12 juin, les élèves de l'école des Vaublas ont proposé une restitution théâtrale : *Le long voyage du pingouin vers la jungle* de Jean Gabriel Nordmann. C'est le fruit de leur travail avec Geneviève Boivin, intervenante du Conservatoire de musique des deux Vallées de Milly-la-Forêt, depuis mars. Financée par la commune (1 890 €), cette initiative s'inscrit dans sa volonté de proposer des activités artistiques et culturelles aux jeunes Achérois pour leur donner goût à d'autres modes d'expression.



Retour sur une Saint-Jean mémorable



Malgré la chaleur, cette nouvelle édition de la Saint-Jean fut un véritable succès, grâce à l'engagement de nombreux bénévoles, des associations, et de toutes les personnes mobilisées (Achérois, agriculteurs, artisans) à qui nous adressons un grand merci !

L'après-midi, les visiteurs ont pu profiter des jeux et initiations proposées par l'Île de loisirs de Buthiers (activités offertes par la mairie), l'ESF Taijitsu, Dance Theater Academy, Développe Moi Durable et Animons Ensemble puis la journée s'est poursuivie par le concert de la Classe Orchestre Castille.

Restauration, buvette, musique, retraite aux flambeaux, spectacle led et dance floor : un programme complet pour une belle fête de village !

VIE DÉMOCRATIQUE ET MUNICIPALE

SPÉCIAL BUDGET 2025 - 1 399 242 EUROS

Un budget tourné vers la stabilité et l'anticipation

Le 31 mars dernier, le Conseil municipal a voté le budget prévisionnel de la commune pour l'année 2025, guidé par une volonté de maîtrise des dépenses et de préparation des projets à venir.

➤ **Aucune augmentation d'impôts n'est prévue cette année** : les taux de l'impôt foncier restent inchangés, témoignant de notre engagement à préserver le pouvoir d'achat des habitants.

➤ Le budget a été voté à l'équilibre, en y intégrant les excédents des années antérieures reportés, avec des dépenses de 1 127 000 € allouées au fonctionnement de la commune et 272 840 € aux investissements.

Un excédent de 189 435 € a été préservé afin d'anticiper des dépenses importantes à venir, notamment pour répondre aux obligations réglementaires de réduction de la consommation d'énergie (décret tertiaire) concernant les bâtiments de l'école et de la mairie.

Ce budget implique une gestion rigoureuse et une vision à long terme pour accompagner les évolutions nécessaires tout en assurant la qualité des services publics.

FONCTIONNEMENT

--- Les dépenses de fonctionnement : 1 127 000 € ---

Les principales dépenses

459 730 €



Administration générale
Charges de personnel

417 017 €



Charges à caractère
général (fluides, etc...)

129 157 €



Charges de gestion courante
(bourses, indemnités des élus...)

5 140 €



Subventions aux
associations



20 609 €



Manifestations et
animations

16 000 €



Impôts et taxes

--- Les recettes de fonctionnement : 1 127 000 € ---

dont résultats antérieurs reportés : 255 000 €

Principales recettes de fonctionnement

Impôts et taxes : 726 000 € (dont impôts fonciers : 672 000 €)

Dotations et participations : 90 400 €

(dotations de l'Etat dont dotation de fonctionnement)

Produits des services, du domaine et ventes directes :

37 735 € (cantine, locations, loyers et redevances)

VIE DÉMOCRATIQUE ET MUNICIPALE

INVESTISSEMENT

--- Les dépenses d'investissement : 272 840 € ---

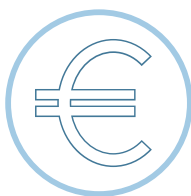
Les principales dépenses

12 220 €



Scolaire et
périscolaire

54 695 €



Remboursement
d'emprunt

172 941 €



Voirie et travaux

10 135 €



Matériel
services techniques

21 570 €



Environnement et
transition écologique

Les recettes d'investissement - 462 275 €

dont résultats antérieurs reportés : 300 000 €



La commune investit pour
votre sécurité

➤ Remplacement de la clôture et du
portail de l'école et du stade.

Montant : 59 407 €
(dont 29 896 € HT subventionnés par la
DETR)

➤ Installation de coussins berlinois à
Paris-Forêt

Montant : 40 320 €
(dont 21 000 € subventionnés par les
amendes de police du Département 77)

Principales recettes d'investissement

Subventions : 3 000 €

Taxe d'aménagement : 25 000 €

AUTRES RECETTES :

Virement de la section de fonctionnement : 99 608 €

Solde exécution 2024 reporté : 27 109 €

333 €

**DETTE PAR
HABITANT**

au 1er juin 2025

TAUX VOTÉS EN 2025

Taxe foncière bâti : 37,5 %

Taxe foncière sur le non bâti : 54,15 %

Taxe d'habitation sur les résidences
secondaires : 10,32 %

Retrouvez le détail du budget
sur le site de la mairie

VIE DÉMOCRATIQUE ET MUNICIPALE

Présentation des services communaux et des agents

Dans cet article, nous vous rappelons le rôle des services municipaux et vous présentons les agents communaux, que vous pouvez être amenés à croiser à la mairie, à l'école ou dans le village. Leur travail est précieux, ils contribuent à garantir le fonctionnement du service public !

L'équipe administrative

Le personnel administratif vous accueille aux heures d'ouverture de mairie. Il est également présent en dehors des ouvertures de mairie. Ce temps de présence sans public permet d'avancer sur les demandes administratives et sur les tâches quotidiennes.

Les postes sont polyvalents mais chaque agent est référent sur des dossiers : Caroline est en charge de l'état civil, la vie scolaire et périscolaire, les élections et les locations de salle et de matériel.

Aude en est charge de l'urbanisme, la voirie et le cimetière.

Ludivine, secrétaire générale, est particulièrement en charge de la gestion du budget, des ressources humaines et de la vie du conseil municipal.



Caroline, Ludivine et Aude

L'équipe scolaire

L'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) est un personnel communal. Son rôle est d'aider dans les tâches du quotidien l'enseignant(e). Elle participe à la mise en œuvre des ateliers pédagogiques et veille à l'hygiène sur les sections de maternelles.

Hélène, notre ATSEM, assiste Mme Wahl sur les petites et moyennes sections de maternelle. Au vu de la configuration de nos maternelles, notre commune a fait le choix depuis quelques années de proposer un renfort avec un agent communal, Aline, qui assiste les grandes sections de Mme Plessis, en double niveau avec les CP. Elle intervient tous les matins.



Hélène

L'équipe périscolaire

Les services proposés en périscolaire sont variés :

En période scolaire

- Accueil en garderie le matin de 7h30 à 8h30 effectué par Valérie et le soir de 16h30 à 18h30 effectué par Aline et Valérie
- Accueil et service du repas sur la pause méridienne assuré par Valérie, Aline, Enora et Lucile. Un recrutement est en cours pour renforcer l'équipe.
- **Nouveau** : accueil les mercredis dont la gestion est déléguée à la CAPF

Hors période scolaire (agents recrutés spécialement pour ces missions)

- Organisation des centres de loisirs, ouverts la première semaine de chaque période de vacances scolaires (hors Noël), les trois premières semaines de juillet et la dernière d'août : activités, sorties, interventions extérieures...



Aline, Lucile, Enora et Valérie



Grégory, Antonio et Matthieu

L'équipe technique

Antonio notre agent communal a été rejoint en janvier par Matthieu en qualité de responsable du service et dernièrement par Grégory. Leurs missions sont l'entretien du village et des bâtiments (espace vert, voirie, sécurité, mise en place du matériel lors des événements, réparations diverses...). Matthieu a également la charge du suivi des travaux avec les prestataires, et contribue à la réflexion et à la mise en œuvre des projets de l'équipe municipale.

ENVIRONNEMENT

Budget participatif 2024 : du concret !

En 2024, les trois projets proposés par la commune dans le cadre du Budget participatif ont été retenus. Pour rappel, cette initiative de la Région Île-de-France permet aux citoyens de voter pour des projets locaux. En ce début d'année, la réalisation de ces projets s'est concrétisée.



*Installation d'un espace de convivialité
Place du Général de Gaulle*



*Une borne de réparation
pour les vélos*



*Un vélo électrique pour le déplacement
des agents communaux et des élus*

Les élus mettent la main...dans la terre !

En avril dernier, la mairie a reçu une dotation de bulbes de tulipes. Une partie des élus s'est proposée pour réaliser une opération *Plantation dans le village*, le 1er mai. Un moment convivial qui permet d'embellir notre village tout en maîtrisant les coûts (de matière première et de personnel). Merci Vanessa, Sandra, Laëtitia, Caroline, Jérémy, Estelle, Sylvain, Christophe, Aurélien et Mila.



Les Espaces Naturels Sensibles au coeur des réflexions

Le 13 juin, un comité de pilotage s'est tenu en mairie concernant la gestion de l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la Platière de Meun en présence des acteurs engagés dans la préservation de ce site remarquable : mairie, département 77, Parc du Gâtinais, Natura 2000, ANVL, ONF, Biosphère, Région.

Ce temps d'échange a permis de faire un point sur l'état du site et de définir collectivement les orientations de gestion pour les années à venir :

- **La gestion différenciée** pour favoriser la biodiversité tout en maintenant l'accessibilité des espaces ;
- **L'entretien et la restauration des mares**, habitats essentiels pour la faune locale ;
- **La gestion du foncier et la maîtrise des usages** pour préserver les milieux naturels tout en maintenant un accès respectueux du public.

L'objectif est d'assurer une gestion durable du site, conciliant préservation des écosystèmes, accueil du public et valorisation pédagogique.

Mieux connaître les Platières

Un panneau d'accueil et un balisage de sentier avec des panneaux informatifs ont été installés afin de vous permettre de mieux découvrir cet espace. Il sera inauguré le 19 septembre à 16h30 : vous êtes les bienvenus !

Le saviez-vous ?

Un Espace Naturel Sensible est un site reconnu pour son intérêt écologique, paysager ou patrimonial, qui fait l'objet de mesures de protection, de gestion et de valorisation. Ils sont gérés par les Départements. L'objectif est de préserver la biodiversité, tout en permettant au public d'en profiter de manière encadrée.

🎯 Les objectifs des ENS

1. **Protéger** les milieux naturels sensibles ou menacés
2. **Favoriser** l'accès du public à la nature, de manière raisonnée
3. **Sensibiliser** et éduquer les citoyens à l'environnement
4. **Assurer** une gestion durable des territoires

CADRE DE VIE & TRAVAUX

Le nouveau restaurant Le Gahlyon a ouvert ses portes

Le public est venu nombreux pour l'inauguration du Gahlyon le 23 mai ! Aux côtés de la maire Vanessa Piel et du Président de la CAPF Pascal Gouhoury, Thibaut Saurel a proposé des planches apéritives et un cocktail de bienvenue aux Achérois et habitants des communes voisines.

Au menu : burgers et viandes, salades, ainsi qu'une offre végétarienne, pour satisfaire le plus grand monde. Souhaitons le meilleur à Thibaut et au Gahlyon !

Heures d'ouverture :

Lundi : 16h - 22h

Mardi : 7h30 - 22h

Mercredi : fermé

jeudi : 7h30 - 22h

Vendredi : 7h30 - Minuit

Samedi : 10h - Minuit

Dimanche : 10h - 17h



Une nouvelle clôture pour l'école

Devenue vétuste au fil des années, la clôture de l'école sera entièrement refaite cet été. Près de 250 mètres linéaires seront ainsi remplacés par ce nouveau grillage qui viendra encadrer l'ensemble de l'école. L'accès au stade ne sera pas possible pendant la durée des travaux.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), attribuée par l'État.

Coût du projet : 49 827 € HT

Financement État : 29 896 € HT (60%)

Reste à charge pour la commune : 29 511 € TTC

Vitesse au volant : des actions pour prévenir les risques

Consciente des vitesses excessives au volant dans notre village, l'équipe municipale est en relation régulière avec les services du Département (gérant des 2 routes départementales qui traversent notre village). Ces échanges ont permis d'aboutir à de premiers aménagements, notamment **Route de Paris-Forêt** avec :

- L'aménagement de 2 coussins berlinois (subventionnés par le Département)
- Le déplacement du radar pédagogique après les 2 coussins berlinois
- L'élargissement de la zone 30 située à l'arrêt de bus rue de la Libération (à réaliser)

En parallèle, pour limiter la vitesse **Rue du Canapé**, la commune a mis en place des îlots tests. Une enquête auprès des riverains sera faite dans quelques mois afin de vérifier que ce dispositif est adapté.

Des panneaux de sécurité routière vont être également réinstallés afin de sécuriser des zones et rappeler les vitesses. Les excès de vitesse ne viennent pas systématiquement de personnes étrangères au village : ensemble, réduisons notre vitesse pour garantir la sécurité de tous !



Plan Communal de Sauvegarde : un document indispensable pour les communes

L'exercice grandeur nature de sécurité civile "alerte feu de forêt" INFERNO 25 a permis de relancer à notre échelle locale la rédaction de notre PCS, Plan Communal de Sauvegarde. Si les élus avaient déjà amorcé la réflexion et les premières bases avant cet exercice, un groupe de travail a été constitué pour poursuivre son écriture. Il prévoit :

- le regroupement de l'ensemble des documents communaux de prévention et de protection,

- les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes (au regard des risques connus),
- l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité,
- le recensement des moyens disponibles,
- et la définition de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Appel à la population

C'est pourquoi la commune a besoin d'identifier les personnes isolées ou vulnérables bénéficiant de soins particuliers importants mais également de référencer les personnes ayant des compétences particulières en santé, logistique, sécurité, informatique et qui seraient prêtes à aider la commune en cas de déclenchement.

N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie dans les deux cas.

CADRE DE VIE & TRAVAUX

Pour un entretien plus durable des caniveaux

Face à la récurrence de la repousse de l'herbe dans les caniveaux du village, les agents techniques ont entrepris un important travail de réfection en plusieurs étapes :

- **Grattage des joints** pour retirer toute la terre et les mauvaises herbes
- Réfection des **joints en ciment**

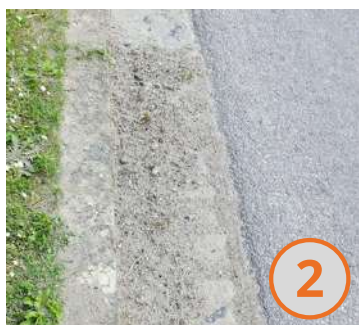
Ces travaux permettront :

- de **favoriser un meilleur écoulement des eaux de pluie** vers les avaloirs, bloquées par les herbes importantes
- **limiter l'intervention des agents** qui pourront se consacrer à d'autres tâches d'entretien du village.

Ces travaux vont être étalés au fil des mois :

- Rue du Closeau
- Rue Laurent Poli
- Rue de la Libération
- Une partie de la rue du Canapé

Merci aux agents pour le travail effectué !



PLUi - Derniers ajustements

Nous entrons dans la dernière phase de réalisation de PLUi afin que celui-ci puisse être mis en application au 1er janvier 2026.

Pour faire suite à l'enquête publique auprès de la population et à la consultation des personnes publiques associées, la commune a fait quelques ajustements du projet qui pour la plupart répondent favorablement aux 14 observations.

La CAPF devra prochainement statuer sur certaines demandes formulées par le Département et l'État.

Les réponses aux observations de l'enquête publique seront visibles publiquement courant octobre 2025, nous vous diffuserons cette information.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter Aude JOLY, instructrice en Mairie.



Vous faites des travaux ? Pensez à les déclarer en mairie

Toute modification de l'aspect extérieur, visible ou non de l'espace public, nécessite une déclaration en mairie.

Les travaux à l'identique doivent aussi faire l'objet de déclaration sur l'honneur.

Déclaration préalable

Le conseil municipal a rendu obligatoire le dépôt de déclaration préalable pour les divisions sur les propriétés bâties, unités foncières, les clôtures, les ravalements et les permis de démolir.

Pour rappel, une déclaration préalable est nécessaire dès 5m² de construction, si celle-ci excède 20m² un permis de construire est obligatoire.

N'hésitez pas à vous rapprocher d'Aude JOLY pour toute question.



PATRIMOINE ET CULTURE

De belles animations à la bibliothèque

En mai, la bibliothèque a co-organisé des animations gratuites et ouvertes au public avec des intervenantes. Merci aux bénévoles qui se mobilisent pour proposer des activités ludiques et pour maintenir ce lieu culturel ouvert.

Jouer avec les chiffres

Merci à Roselyne Labeur pour son animation proposée le 10 mai, autour des chiffres.

De manière ludique avec des quiz, des énigmes et de la gymnastique d'esprit, les chiffres prennent vie et il devient plus facile de faire des multiplications mentalement !



Fabrication de marque-page

Merci à Aurélie Jonnet-Feton qui a proposé un atelier "Atelier de marque-page en papier", à tous les Achérois âgés de plus de 12 ans. Après avoir mis à disposition le matériel, les participants ont réalisé de jolies créations pendant 1h30, qu'ils ont ensuite emportées chez eux !



La bibliothèque a besoin de bénévoles !

La bibliothèque lance un appel à bénévoles : pour continuer à ouvrir ses portes deux fois par semaine, elle a besoin de renfort.

Ouverte le lundi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h, la bibliothèque enregistre environ une centaine de visites par mois. Ce service culturel est très apprécié, mais pour le faire vivre, nous avons besoin de vous ! Une belle dynamique a été créée par les bénévoles au cours des dernières années : rencontres, ateliers, découvertes, et nous les en remercions fortement. Ces initiatives ne demandent qu'à se poursuivre et à se développer ! Plus les bénévoles seront nombreux, plus il sera facile de se relayer. Même une petite disponibilité suffit pour aider ! Nous remercions Christelle Gutel, responsable depuis 2023, qui passera le relais cet été.

Si vous aimez les livres, partager avec les autres et contribuer à la vie du village, rejoignez l'équipe des bénévoles. Votre participation est essentielle pour garder ce lieu ouvert et accessible à tous.

Merci pour votre engagement et votre soutien !

Contact : 01.64.24.40.11 ou acheres.la.foret@orange.fr

Rencontre auteur

Vous êtes écrivain, amateur ou professionnel ?

La bibliothèque vous propose d'organiser une rencontre auteur avec le public pour parler de votre œuvre, échanger sur votre passion autour des mots, de l'écriture.



Vous pouvez prendre contact avec les bénévoles de la bibliothèque qui vous guideront et organiseront avec vous ce temps d'échange et de partage !

bib.acheres.la.foret@laposte.net

PATRIMOINE ET CULTURE

Journées du Patrimoine : redécouvrez l'histoire de notre village !

Rendez-vous les 20 et 21 septembre pour le rendez-vous annuel des Journées Européennes du Patrimoine.

1

Exposition - Les artisans et commerçants à Achères-la-Forêt entre 1830 et 1910

La mairie et l'association Les amis du patrimoine vous proposent une exposition qui vous plongera au cœur de la vie du village du 19^e siècle et début du 20^e siècle. Découvrez les différents métiers exercés dans notre village au fil des années !

La Ruche de Candy, Mairie

Sam. 20 septembre de 14h à 18h

Dimanche 21 septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h

2

Parcours pédestre - Sur les traces des commerces du début du 20^e siècle

Nous vous proposons un circuit découverte de 3 km dans le village, accessible à tous ! Muni(e) d'un livret et d'un stylo, faites un saut dans le passé, pour imaginer la vie économique du début du 20^e siècle. Des énigmes ponctueront le parcours !

Livret à récupérer à la mairie ou lors de l'exposition. Également téléchargeable sur le site de la mairie www.achereslaforet.com ce week-end là.

3

Chomo - ouverture du site (24 route Paris-Forêt) et temps forts

Ouvert tout le week-end (11h-18h)

Sur le site de Chomo, la Halle Saint-Pierre proposera une sélection d'ouvrages sur l'art brut et singulier. Tarifs réduits (3 euros en visite libre et 5 euros en visite guidée).

Samedi 20 septembre à 16h -

Présentation "Chomo : à la recherche d'un monde perdu" avec A. Rouillac, directeur de la publication, et F. Monnin, journaliste, critique d'art et rédactrice en chef de la revue Artension.

Salon des Arts : une belle édition autour des ombres et des lumières

Du 21 au 23 mars, près de 270 personnes sont venues visiter le Salon des Arts. 31 artistes ont été sélectionnés pour exposer leurs œuvres, plus de 120, sur le thème Ombres et Lumières ! Les élèves de l'école ont pu bénéficier d'une visite en avant-première, et rencontrer quelques artistes pour échanger sur l'art et leurs techniques.



A cette occasion, plusieurs prix ont été remis :

- Prix du Département à Jean-Michel Penot-Meunier pour "Empreinte"
- Prix de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau à Michel Perez pour "#4"
- Prix de la Municipalité à Patricia Printemps pour "L'orage"
- Prix du Parc naturel régional du Gâtinais français à Wolski pour "Toile 1"
- Prix du Public à Maeva Pottié pour "Hakai Hoshi"

Bravo également aux deux artistes en herbe, Jin et Elena !

Inauguration de l'accueil de loisirs

En mai dernier, nous avons inauguré le nouveau Centre de loisirs, mis en place en partenariat avec la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF).

Nos jeunes Achérois peuvent désormais bénéficier d'un accueil de loisirs le mercredi pendant les périodes scolaires : un service qui répond à la forte demande des Achérois et qui devrait faciliter l'organisation des familles.

Merci aux agents municipaux, aux services de la CAPF et à son président Pascal Gouhouri pour leur soutien dans la mise en place de ce service tant attendu !

Les inscriptions pour la rentrée sont ouvertes, rendez-vous sur le portail famille de l'agglomération : <https://pays-fontainebleau.portail-defi.net> (création d'un compte nécessaire pour la première inscription).



Votre enfant a 16 ans ? Pensez au recensement !

Le recensement, c'est une étape importante à ne pas oublier dès les 16 ans de votre enfant. Obligatoire et utile, il lui permettra :

- D'être convoqué(e) à la 1/2 Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- De s'inscrire aux examens (bac, permis de conduire, concours, etc.)
- Et plus tard, de faire valoir ses droits en tant que citoyen(ne)

La démarche est rapide et permet l'inscription automatique sur liste électorale : il suffit à votre enfant de se rendre en mairie avec sa carte d'identité et le livret de famille et justificatif de domicile.



Interdiction de fumer : l'Etat étend les lieux aux abords de l'école

Depuis le 1er juillet 2025, fumer est interdit aux abords des écoles, collèges, lycées, crèches et accueils de loisirs.



Cette mesure vise à :

- Protéger les enfants et les jeunes du tabagisme passif
- Dissuader les comportements à risque dès le plus jeune âge
- Créer un environnement plus sain autour des établissements scolaires

Ensemble, faisons de nos écoles des espaces sans tabac !

Les bacheliers seront à l'honneur le 6 septembre

Pour la 3e année, la mairie souhaite accorder un moment aux bacheliers en les conviant à la cérémonie en leur honneur.

Cette année, elle aura lieu le 6 septembre à 11 heures. Au-delà de féliciter les jeunes de leur réussite, c'est aussi un moment important de rencontre avec l'équipe municipale, qui permet d'échanger ensemble sur leurs projets, leurs souhaits et pourquoi pas leur donner envie de s'impliquer dans la vie du village (associations, vie démocratique, commissions communales...).

Vous venez d'être bachelier ? Faites-vous connaître en mairie pour communiquer vos coordonnées afin de recevoir l'invitation officielle à la cérémonie !

VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION

Amicale des Parents d'Élèves : un premier semestre festif !

Sur ce début d'année 2025, l'APE a organisé plusieurs rendez-vous gourmands.

Ainsi, nous avons proposé 3 ventes de gâteaux confectionnés par les parents d'élèves, une vente de crêpes et chocolat chaud pour mardi gras et une vente d'objets personnalisés avec les dessins des enfants de l'école.

Trois moments de convivialité ont rencontré un grand succès :

🥰 la chasse aux œufs de Pâques sur les platiers

🌸 la boum déguisée de printemps

🎡 la kermesse annuelle où les différents jeux, la tombola et le buffet ont fait plaisir aux petits et aux grands.

Grâce à l'aide et à la participation des familles, ces actions nous ont permis de récolter plus de 3000 € au profit des élèves et des projets scolaires.

Dès la rentrée, rejoignez-nous nombreux pour partager vos idées et participer à divers projets pour récolter des fonds, en faveur des élèves.

Bonnes vacances d'été à tous et rendez-vous en septembre.

L'équipe APE



Bienvenue à l'Achéroise, nouvelle association !

Association à but non lucratif créée d'une initiative partagée sur une idée relativement simple, «faire revivre les souvenirs fondateurs du village plus ou moins anciens, se remémorer les personnes, les lieux, les événements, aborder l'actualité, ce que nous vivons aujourd'hui, ce que nous pouvons souhaiter pour demain».

C'est aussi servir de lien d'information sur les événements concernant notre commune provenant aussi bien des corps constitués (gendarmerie-pompiers) que mairie, communauté de commune, département, parc régional, association etc..

Scannez le QR code pour suivre et partager le contenu, et si vous aussi vous souhaitez partager souvenirs, photos, idées, n'hésitez pas à nous contacter.



Contact :
lacheroise@hotmail.com

Ouverture de la saison culturelle 2025 au Village d'art prélu dien de Chomo

En plus de l'ouverture le 3^e week-end du mois, l'association Les Amis de Chomo propose une saison culturelle lors des portes ouvertes, du 19 au 27 juillet et pendant les Journées Européennes du Patrimoine en septembre :

- Des expositions, conférences et rencontres (juillet et septembre, à définir)
- Des résidences d'artistes à partir des archives du lieu : Fête un rêve avec Chomo / performance déambulatoire de Catherine Ursin (juillet)
- Ateliers fanzines : PiF propose de venir sur place et se laisser inspirer par les archives de Chomo pour créer les pages d'un fanzine collectif (juillet)
- Collectage sonore : les 26 et 27 juillet 2025
- le Village accueillera Radio Panik, radio associative bruxelloise, qui viendra enregistrer sur place des témoignages, récits, ambiances sonores et paroles de visiteurs. Venez raconter, écouter, partager !

Un lieu de création, de mémoire et d'utopie

Le Village d'art prélu dien de Chomo n'est pas un musée figé, mais un espace d'expression artistique vivante, de réflexion sur l'art singulier, la nature, la marginalité et l'hospitalité. L'ensemble de la saison invite chacun à **revenir, témoigner, créer et rêver**.

Pour en savoir plus

🌐 www.amisdechomo.com

✉ village.art.preludien@gmail.com

📍 24 route Paris-Forêt, 77760 Achères-la-Forêt / 07 52 08 16 75





Animons Ensemble : des rendez-vous pour tous, toute l'année !

Vous avez sans doute croisé, ces derniers mois, nos affiches ou flyers annonçant les événements organisés par l'association Animons Ensemble. Fidèles à notre volonté de proposer des moments conviviaux et fédérateurs, nous avons poursuivi nos activités récurrentes avec enthousiasme.

Nos adhérents se retrouvent régulièrement pour :

- des rencontres autour de jeux de société dans une ambiance détendue,
- des ateliers couture, crochet et tricot chaque deuxième dimanche du mois,
- les balades insolites, pour (re)découvrir à pied les trésors cachés de notre patrimoine forestier,
- les balades cyclo, pour explorer à vélo les petites routes de notre campagne.

Toutes ces activités ont rencontré un franc succès cette année, portées par l'énergie et la bonne humeur des participants.

En parallèle, ce premier semestre 2025 a été riche en rendez-vous ouverts à tous avec notamment :

- Troc ton Look le 17 mai : la bourse aux vêtements gratuite qui a eu une fréquentation record et dont l'ensemble des vêtements n'ayant pas trouvé preneurs ont été redistribués à des ressourceries,
- L'atelier de fabrication d'abris pour chauves-souris le 1er février suivi d'une conférence animée par une naturaliste du parc du Gâtinais aussi passionnante que passionnée.

A la rentrée

Après l'été, on se retrouve pour nos désormais traditionnels tournois de pétanque et foot, mais également, grande première pour nous, l'organisation d'un vide-grenier !

On vous proposera toujours les rencontres jeux, tricot, auxquels on ajoutera des ateliers pédago sur le climat, ainsi que le retour des soirées chant.

En parallèle, notre groupe WhatsApp "Entraide et Partage", accessible à tous les Achérois (adhérents ou non), est prêt à accueillir de nouvelles personnes. Rappelons qu'il permet les dons, le covoiturage, les petits coups de main du quotidien... et compte près de 200 membres !

Ce groupe a un petit frère, dédié aux sportifs souhaitant se retrouver pour courir, pédaler ou taper la balle ensemble. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Animons Ensemble est née de l'envie de créer du lien, de partager des moments simples et joyeux, et de soutenir des valeurs communes. Pour continuer à faire vivre cette belle dynamique, rejoignez-nous !

🌟 Retrouvez des photos de nos événements passés et toutes les infos utiles sur notre site :

👉 www.animonsensemble.fr

✉ contact@animonsensemble.fr

Découvrez le fitness et la musculation avec l'ESF

La section ESF77 Fitness/Musculation vous propose 2 cours à Achères :

Lundi 9h15 : renforcement musculaire + cardio

Mercredi 18h : gym douce

Ces cours ont lieu dans la salle "Les Tournesols". Tout le matériel est fourni, il ne vous faut qu'une paire de baskets propres, une bouteille d'eau, une serviette, une tenue adaptée ainsi que votre bonne humeur ; ensuite les coachs prennent le relais et s'occupent de vous.

Nos cours sont adaptés à toutes et à tous, les coachs proposent toujours des options pour ceux qui ont des soucis de santé, d'articulation ou des petits bobos.

Cotisation annuelle : 230 euros

Vous pouvez venir faire un cours d'essai gratuit.

Renseignements auprès de Nathalie : 06 70 24 43 21



VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION

Dance Theater Academy : exprimez-vous par la danse !

Motivée par les valeurs d'un art de persévérance, de partage, d'écoute, d'excellence, de rigueur, l'académie accueille petits et grands dès l'âge de 4 ans et grands dont adolescents et adultes pour cette rayonnante saison qui approche ! Ici l'artiste est au centre des créations, ceci résultant des chorégraphies singulières élaborées dans une écriture spécifique au chorégraphe et qui rend chacun de ses ballets uniques.

L'académie propose un enseignement riche et diversifié, accessible à tous les âges et tous les niveaux. Du Contemporain au Jazz, en passant par les Claquettes, le Street, la danse africaine, le Cabaret ou encore la Comédie Musicale, chaque discipline y est abordée avec exigence, créativité et bienveillance.

Tarifs : de 190 à 240 € (-10% sur le 2e adhérent de la même famille et -20% sur le 2e cours du même adhérent)

Présidente : Christine Mennini - Direction artistique et pédagogique de Cloé Albert

 Dance Theater Academy  Instagram : Dance Theater Academy

 06.12.12.72.89  dancetheateracademy@hotmail.com

Planning (sous réserve de modifications)

Mardi

- 17h45-19h : Modern' Primaire
- 19h-20h15 : Contemporary
- 20h15-21h30 : Modern' Adultes
- 21h30-22h30 : Claquettes

Mercredi

- 10h-11h : Éveil (4-5ans)
- 11h-12h : Initiation (6-7ans)
- 14h30-15h30 : Initiation (6-7ans)
- 15h30-16h30 : Éveil (4-5ans)
- 16h45-18h : Street Dance Ados

Jeudi

- 17h30-18h45 : Contemporary Ados
- 18h45-20h : Afro Adultes
- 20h-21h15 : Cabaret Adultes
- 21h15-22h30 : Street Dance Adultes

Cours d'essai gratuits début septembre



Des améliorations à la salle "Les Tournesols" pour un confort d'utilisation

Les associations sont de plus en plus nombreuses et elles contribuent à animer le village. La salle des Tournesols leur est réservée pour leurs animations et rencontres en soirée.

Pour répondre à leurs attentes, la mairie a souhaité investir pour permettre d'augmenter la capacité de la salle : rampes de sécurité, issues de secours, blocs anti panique...

Dès septembre, 48 personnes assises et 80 debout pourront ainsi occuper la salle ! Les associations pourront également profiter de 8 tables et 50 chaises neuves mises à leur disposition.

Enfin, le local associatif a été réaménagé par nos agents pour optimiser et faciliter l'utilisation par les associations.

Et en chiffres ?

- Rampe de sécurité : 1 250 €
- Serrures/Bloc anti panique : 1 500 €
- Blocs autonomes de sécurité (sortie de secours) : 520 €
 - Mobilier : 2 897 €
 - Frais divers : 200 €

TOTAL : 6 367 €

pensez-y !



Vous êtes une nouvelle association ? N'oubliez pas de vous faire connaître auprès de la mairie qui vous remettra le guide pratique des associations.

Vous êtes une association déjà implantée et vous organisez une manifestation ou un événement ? Pensez à prévenir la mairie et à effectuer les déclarations nécessaires.

VIE LOCALE

Agenda municipal (sous réserve de modification)

AOÛT 2025

Dim. 24/08 - 11h

Cérémonie d'hommage aux fusillés d'Arbonne

Lieu : Plaine de Chanfroy - Arbonne

SEPTEMBRE 2025

Sam. 06/09 - 11h

Cérémonie des bacheliers

Lieu : Mairie

Sur invitation pour tous les bacheliers

Sam. 13/09 - 13h30

Tournois de pétanque/foot par Animons Ensemble

Lieu : Terrain de foot derrière le pont de l'autoroute

Ven. 19/09 - 16h30

Inauguration du parcours de l'Espace Naturel Sensible La Platière de Meun

Lieu : Platière de Meun, rue du Petit Pont

Sam. 20 et dim. 21/09

Journées Européennes du Patrimoine

Programme détaillé en page 13.

Sam. 27/09 - 11h

Accueil des nouveaux Achérois

Lieu : Mairie

Sur invitation (faites vous connaître en mairie si vous êtes installés depuis la fin d'année 2024)

OCTOBRE 2025

Sam. 4/10. - 10h à 12h

Café rencontre avec les élus

Lieu : Salle du conseil municipal

Dim. 05/10 - Toute la journée

Brocante par Animons ensemble

Lieu : Rue du Marchais

Lun. 06/10 - 19h

Conseil municipal

Lieu : Salle du Conseil

Sam. 11/10 - 8h-20h

Octobre rose 2e édition

Lieu : Parking de la mairie

NOVEMBRE 2025

Mar. 11/11 - 10h30

Cérémonie de commémoration de l'armistice

Lieu : Parvis de l'église puis Monument aux Morts

DÉCEMBRE 2025

Lun. 08/10 - 19h

Conseil municipal

Lieu : Salle du Conseil

Ven. 19/12 - 16h30

Fête de Noël de l'école

Lieu : La Ruche de Candy

Etat civil :

les mariages et les décès

Félicitations !



- Thomas FALSQUELLE et Johanna CICCONE, le 26 avril

Condoléances



- Pierre, François, Alfred GWINNER, le 09/05 à l'âge de 76 ans
- François VARELA, le 12/06 à l'âge de 65 ans
- Eric BOLEAT, le 16/06 à l'âge de 62 ans
- Jean-Marie LANTRAN, le 23/06 à l'âge de 93 ans

Nos pensées vont aux familles des défunts

Tribune libre

"Agissons ensemble"

Les élus d'Agissons Ensemble sont restés attentifs aux décisions prises par le CM durant ces derniers mois. En particulier, ils ont participé activement aux échanges préalables à l'approbation des comptes de la Commune.

Nous restons à votre écoute. Contactez-nous au 06 60 46 68 23.

Déchèterie : modification des accès

Nouveauté : le PASS déchets se présente désormais sous forme de QR code à enregistrer dans votre smartphone :



- ✓ Plus moderne et démarche simplifiée
- ✓ Délai raccourci pour recevoir votre PASS
- ✓ Accès à l'historique de vos dépôts
- ✓ Pratique si vous utilisez plusieurs véhicules, finies les cartes égarées

Pour faire une demande de PASS déchets dématérialisé, rendez-vous sur www.smetomvalleeduloing.fr/decheteries

Pour les personnes ne disposant pas d'internet, des formulaires de demande de PASS déchets sont disponibles sur demande directement en déchèterie.

Si vous possédez un ancien modèle de badge d'accès avec vos nom et prénom, pensez à faire votre demande avant votre prochain passage en déchèterie : ce modèle ne fonctionne plus.

Vous ne disposez pas de smartphone ? Il reste possible d'obtenir un PASS déchets physique à ranger dans son portefeuille (demande en ligne)

Rappel : le PASS déchets vous donne accès aux 4 déchèteries du SMETOM : Château-Landon, Saint-Pierre-lès-Nemours, Chaintreaux et La Chapelle-la-Reine.

Frelons asiatiques : signalez les nids



La prévention contre les frelons asiatiques commence dès le printemps avec la détection des nids primaires, souvent petits et installés sous des toits ou dans les haies. Les détruire rapidement limite la formation des nids secondaires, plus gros et souvent en hauteur (ouverture latérale) actifs en été.

Signalez tout nid suspect à la mairie et faites appel à des professionnels pour une intervention sécurisée. Vigilance et action rapide sont essentielles pour limiter leur prolifération.

Important : vous avez installé un piège à base de bière et de sirop ? Très efficaces contre les frelons, il convient toutefois de les retirer pour l'été pour ne pas nuire aux autres insectes, essentiels pour la biodiversité.

Merci à tous nos annonceurs.
Vous souhaitez réserver un
encart publicitaire dans le
prochain magazine ?
Contactez la mairie.

JOUBERT
ASSAINISSEMENT
 DÉGORGEMENT CANALISATION
 TOUS TRAVAUX DE POMPAGE
 FOSSE TOUTES EAUX
 RAC DÉGRAISSEUR
 FOSSE SEPTIQUE

Chemin du Bois Pimont
 77140 Danvaux
 01 64 28 95 76




nemours@geomexpert.com
 www.geomexpert.com
 01 64 28 02 63
 27 rue des Hauteurs du Loing
 CS40174 77797 NEMOURS cedex



maiesherbes@geomexpert.com
 www.geomexpert.com
 02 38 34 85 62
 34 RUE DE LA REPUBLIQUE
 45310 MAIES-HERBES

Arb'Nature
 Élagage - Abattage - Paysage

07 81 80 97 32
 gael.helias@arbnature.fr

Des fleurs de caractères au fil des saisons



RÉCRÉATION INTÉRIEURE
 01 69 80 00 79 • Milly-La-Forêt • 06 09 53 74 63 • www.recreation-interieure.com

Emmanuelle PERRIN
 Naturo QI DO
06 78 70 41 89

74 Domaine Defontaine 77760 Achères-la-Forêt
 31 Grande rue 91490 Milly-la-Forêt

Mail : emma.naturopathe@gmail.com
 Site : emmanuelle-naturopathe.com

jm créa création graphique sur mesure

carte de visite - Flyer - plaquette
 logo - sticker - brochure
 signalétique

Achères-la-Forêt
 06 03 84 81 55 - jmcrea@free.fr
 www.facebook.com/jmcrea - www.jmcrea-graphisme.com

Angélique PRIN
 ☎ 06 70 48 85 51
 ✉ angelique.prin@iadfrance.fr
 Votre conseillère* en immobilier

VOUS ACHETEZ ? VOUS VENDEZ ?

À VOS CÔTÉS depuis 13 ans POUR TOUTES LES ÉTAPES DE VOTRE PROJET IMMOBILIER

Mes avis clients
4,8/5⁽¹⁾
 EXCELLENT
 ★★★★★
 ImmoAdvisor

AVIS DE VALEUR
 de votre bien OFFERT

* Tous les courtiers ad sont des agents commerciaux indépendants (sans détention de fonds) de la SAS 980 France Immobilaires au 95AC, titulaires de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société 980 France. (1) Avis disponibles sur www.immoAdvisor.com/professionnel/france/ange-lique-prin-acheres-la-for-77760-91490 (source 12-2023 - site certifié ad FNPI N° Service : N° 271-0013-036, Angélique PRIN, mandataire indépendant immobilier (sans détention de fonds), agent commercial immobilier au 95AC de 95AC de MILLY LA FORÊT n°314167027, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société 980 France - Décembre 2023 © Tous droits réservés ImmoAdvisor)

SARL NORMAND
 CHAUFFAGE - PLUMBERIE

Installation, Dépannage, Entretien, Ramonage

54, rue Grande - 91490 Oncy-sur-École
01 64 98 68 47

RGE
 Chauffage - Gaz - Fioul - Granules bois - ENR - Plomberie
 Aménagement salle de bains - Traitement de l'eau

Fromagerie LOISEAU
 Artisan affineur depuis 1921

Vente au détail sur place le samedi matin

Présence sur les marchés

Fontainebleau le vendredi **Melun le mercredi et le samedi**

Contact : 01 64 24 44 65 ou fromagerie-loiseau.fr

Entreprise Générale du Bâtiment
CHRISTIAN ORLANDO Depuis 1978

Spécialiste en rénovation aménagements extérieurs assainissement

ACHÈRES LA FORÊT Bureau : 01 64 93 98 70
 LE OUDRAY MONTCEAUX Mobile : 06 15 10 38 61
www.entreprise-christianorlando.fr

ENSEMBLE RÉALISONS VOS PROJETS




PLUS DE 80 ANS D'EXPÉRIENCE
 DES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS
 UN SERVICE MAÎTRISE DE A À Z

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY

Travaux d'aménagement
 Professionnels / Collectivités / Particuliers
 Travaux routiers / Enrobés / Graviollonnage
 Pavage / Dallage
 Assainissement / Adduction d'eau potable
 Réseaux divers

☎ 01.64.98.03.83 🌐 www.tpsoisy.fr 📧 tpsoisy@tpsoisy.fr
 ZA du Chénet, 6 rue de la Montagne de Maisse, 91490 Milly-la-Forêt

FERRONNERIE PIEL
 06.37.30.27.42
 ferronneriepiel@gmail.com

Depussay **CLAAS**



ARVILLE - 01.64.28.72.91 www.depussay.com

A FORTIER

CHARPENTE
 MENUISERIE
 BOIS - PVC - ALU
 ESCALIER
 AGENCEMENT
 PARQUET
 PORTAIL
 MAISON
 OSSATURE BOIS

Le Moulin de Pierre - RD 36
 77760 Amponville
 Tél. 01 64 24 31 57
 Fax 01 64 24 39 20
 E-mail : fortier.a@wanadoo.fr
 Facebook : Entreprise A.fortier

**La mairie d'Achères-la-Forêt
organise**

LES 12 HEURES D'OCTOBRE ROSE D'ACHÈRES-LA-FORÊT

2^e édition !



- > 2 parcours : 8 km ou 4 km
- > En courant ou en marchant
- > Autant de fois que vous voulez entre 8h et 20h

 **11** 

OCTOBRE

8H-20H

**PLACE DE
LA MAIRIE**

- Village départ animé
- Restauration
- Buvette
- Paiement CB, chèque ou espèce
- Nombreux lots à gagner avec les challenges !

2€ min./tour

**Au profit de la
Ligue contre le
Cancer**



Infos et pré-inscription :

cdfachereslaforet@gmail.com

Facebook : Mairie Achères-la-Forêt

